



## COMMUNIQUÉ RELATIF A LA PRÉPARATION DES CANDIDATS AUX ÉVALUATIONS DU CAMES

---

Dans le cadre de la préparation des candidats aux évaluations du CAMES, notamment aux Concours d'Agrégation, le CAMES encourage les universités à organiser des sessions de formation, qui peuvent se faire à travers les commissions institutionnelles ou toute autre structure spécialisée mise en place.

Le CAMES encourage également l'organisation de sessions de formation interuniversitaires par la mise en place de centres régionaux de préparation ou par le regroupement d'experts internationaux.

Toutefois, ces centres de préparation et regroupements d'experts **doivent avoir l'agrément du Secrétariat général du CAMES**, pour garantir leur crédibilité et le respect strict des valeurs éthiques et déontologiques du CAMES, afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêt et objectifs mercantiles.

A cet effet, le Secrétariat Général recommande aux enseignants-chercheurs candidats ou potentiels membres de jurys, de bien vouloir s'assurer de la réelle effectivité de l'agrément préalable du Secrétariat Général avant de participer à ces sessions.

Fait à Ouagadougou, le 26 septembre 2024

Le Secrétaire Général, Grand Chancelier  
de l'OIPA et de l'OM/CAMES

Le Secrétaire  
Général

**Professeur Souleymane KONATÉ**

Grand-Croix de l'Ordre International des Palmes  
Académiques du CAMES (OIPA/CAMES)